

Ann. Soc. belge Med. Trop. 39

Sur deux cas de myiases humaines
produites par *Chrysomya bezziana* Villeneuve,
au Congo belge

PAR

A. FAIN, P. MAGIS, G. VERDIN, J. DONKERS et P. GÖBBELS.

(Reçu pour publication le 29 septembre 1959).

Chrysomya bezziana est un fréquent producteur de myiases des plaies chez le bétail dans toute l'Afrique centrale. L'aire de distribution de cette mouche s'étend vers le sud jusqu'à la Rhodésie du Sud, le Bechuanaland et la partie nord du Transvaal (Zumpt 1956). Elle n'est pas seulement confinée à l'Afrique, mais est également très répandue dans la plus grande partie de l'Asie méridionale.

Les larves de cette mouche ont été signalées fréquemment chez l'homme. Plusieurs dizaines de cas humains sont relatés dans la littérature (James 1947). Elles provoquent habituellement chez celui-ci une myiase des plaies, plus rarement on observe la pénétration des larves dans les fosses nasales ou dans les sinus. Cette dernière localisation est surtout fréquente aux Indes. Rappelons à ce propos que la myiase nasale peut aussi être produite par d'autres genres de Calliphorines. L'un de nous a observé un cas au Congo belge dont l'agent causal était *Lucilia cuprina* Wied (Fain et Falaise 1951).

Contrairement aux autres espèces du genre *Chrysomya* dont les larves sont essentiellement des agents facultatifs de myiases des plaies, celles de *Ch. bezziana* sont des producteurs spécifiques ou obligatoires de myiases, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent se développer que dans des tissus vivants. Il ne semble pas cependant qu'elles soient capables de traverser la peau saine, différant en cela des larves du genre *Cordylobia*, mais la moindre petite plaie, même une banale piqûre de tique, peut servir de porte d'entrée. Les myiases produites par cette mouche présentent souvent un caractère de gravité en rapport avec le grand nombre de larves qui envahissent les lésions et aussi à cause de la profondeur de ces dernières.

La fréquence relative de ce parasitisme et sa gravité font de cette mouche l'agent producteur de myiases le plus important parmi les Calliphoridés de l'Ancien Monde.

Au Congo belge les myiases provoquées par cette mouche ont été observées chez les animaux sauvages, le bétail et également chez l'homme. Pour Zielinski (1954) elles seraient fréquentes et souvent graves chez les bovins à Elisabethville (*). Benoit (1957) étudiant les larves des diptères parasites faisant partie des collections du Musée de Tervuren, donne les intéressantes indications suivantes :

Larves trouvées chez l'homme :

Bas-Congo, à Kitobola : dans une plaie ouverte au niveau du cou (récolteur : Rovere).

Stanleyville, à Yakusu (janvier 1927) : dans une plaie ouverte (récolteur : L. Ghesquière).

Sankuru, à Sangaie (février 1925) : dans une plaie ouverte (récolteur : J. Ghesquière).

Larves trouvées chez les bovins :

Lualaba, à Kaniama (novembre 1953) : dans des plaies ouvertes (récolteur : C. S. K.).

Larves trouvées chez des animaux sauvages :

Kivu, à Nyiabikoro, près de Rutshuru (janvier 1957) : dans une plaie ouverte située à la patte chez un mouton (récolteur : K. Baeten).

Uélé, à Angodia (1922) : dans une plaie suppurée à la base de la queue chez un éléphant (récolteur : Rodhain et Bequaert).

Les deux cas humains que nous relatons ici ont été observés dans des régions très éloignées, l'un à Tshela (Mayumbe : Bas-Congo), l'autre à Boende (Tshuapa : Equateur). Dans le premier cas il s'agissait d'une myiase nasale très sévère avec présence de très nombreuses larves (une centaine) et d'importants délabrements osseux. Le second cas était une myiase greffée sur un éléphantiasis de la vulve. Ici aussi les larves étaient très nombreuses.

Cas de myiase nasale :

Il s'agit d'un homme adulte de 45 ans environ, en mauvais état général (poids 48,500 kg pour une taille de 1,63 m), entré à l'hôpital de Tshela le 21 janvier 1958 pour épistaxis récidivant. Le malade, qui a une haleine extrêmement fétide, nous dit qu'il a trouvé une dizaine de larves dans le muco-pus strié de sang qu'il mouche par le nez. Malade apyrétique. A l'examen de la cavité nasale, les narines sont encombrées de larves qui grouillent. Un traitement par instillations locales de D. D. T., liqueur de Van Swieten et de lysol concentré reste sans effet. Nous intervenons le 23 janvier 1958, sous anesthésie au chloroforme et nous curetons toutes les parois de la cavité nasale. La cloison médiane est perforée, les cornets forts entamés, et nous ramenons des fragments osseux de l'ethmoïde en même temps qu'une centaine de larves de toute taille. Après l'opération, nous pratiquons un poudrage journalier avec de l'auroéomycine. Le 30 janvier 1958, des larves ayant encore été rejetées par le patient, nous effectuons un nouveau curetage. Celui-ci ramène à nouveau une quinzaine de larves. Le malade sort le 5 février 1958, se sentant bien. Il est revu le 21 avril 1958, il n'a

(*) Le matériel récolté par Zielinski fut identifié au Musée de Tervuren.

plus de larves, mais son haleine reste fétide. Nous poudrons pendant 15 jours la cavité nasale avec de l'aurocomycine et injectons de la pénicilline intramusculaire. Le malade pèse à ce moment 49,100 kg. Un examen radioscopique du poumon montre un infiltrat du sommet droit avec cutiréaction négative. La recherche des B. K. dans les crachats, répétée à 3 reprises, est négative. Il n'y a pas de toux ni expectoration. Le malade sort le 9 mai 1958 se sentant bien, son poids est remonté à 50,400 kg.

Cas de myiase cutanée :

Il s'agit d'une femme indigène âgée de 35 ans environ, venue consulter à l'hôpital de Boende pour une infection localisée à la vulve. A l'examen on constate l'existence d'un petit éléphantiasis de la vulve, du volume d'un poing, infiltré par des galeries profondes purulentes, dans lesquelles on découvre une très grande quantité de larves.

L'examen des larves récoltées dans ces deux cas a montré qu'elles appartenaient à *Chrysomya bezziana* Villeneuve. Bien qu'elles nous semblaient tout à fait typiques de cette espèce nous avons néanmoins voulu demander l'avis du Dr F. Zumpt, l'éminent spécialiste du groupe des Calliphoridae. Celui-ci nous a confirmé qu'il s'agissait bien de cette espèce.

BIBLIOGRAPHIE.

- Benoit P. L. G. — De obliqat-myiasis verwekkende Diptera van Belgisch-Congo. Med. Landbouwhogeschool Opzoekingsstations, Gent, 1957, XXII, 3 : 655-669.
- Fain A. & Falaise A. — Myiases des fosses nasales et du sinus maxillaire produites par *Lucilia cuprina* Wied. au Ruanda-Urundi. Ann. Soc. Belge Méd. Trop., 1951, XXXI, 2 : 307-310.
- James M. T. — The flies that cause myiasis in Man. U. S. Departm. Agricult. Miscell. Public. 1947, n° 631, 175.
- Zielinski A. — Application de la Phenothiazine comme larvicide dans le traitement des blessures infestées par les larves de Mouches. Bull. Agric du Congo belge, 1954, XLV, 5 : 1307-1310.
- Zumpt F. — Calliphoridae. I. Calliphorini and Chrysomyini. Inst. Parcs Nat. Congo Belge. Explor. Parc Nat. Albert, 1956, fasc. 87 : 182-183.